

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JUIN 2025

PRIX DE VENTE	TYPE DE MANDAT	
	EXCLUSIF	SIMPLE
De 0 à 75 000€	6% avec un minimum de 4 000€ TTC	7% avec un minimum de 4 000€ TTC
De 75 001 € à 150 000 €	5 % TTC	6 % TTC
De 150 001 € à 300 000 €	4 % TTC	5 % TTC
De 300 001 € à 450 000 €	3 % TTC	4 % TTC
De 450 001 € à 550 000 €	2,5 % TTC	3,5 % TTC
Plus de 550 000 €	2 % TTC	3 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.